

3 A C

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 000 euros

Siège social : Lotissement du Bouquet 24 Chemin du Bouquet

13790 Peynier

815 048 889 RCS AIX EN PROVENCE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2025

Résolution d’affectation

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 42 352 euros de la manière suivante :

Origine

• Bénéfice de l'exercice	42 352 euros
• Le compte « autres réserves » d’un montant de	67 407 euros
le tout formant un bénéfice distribuable de :	109 759 euros

Affectation

• A titre de dividendes aux associés	71 500 euros
De la manière suivante :	
- M. CANTAVENERA Andréa	28 600 euros
- M. CANTAVENERA Ange-Michel	14 300 euros
- Mme CANTAVENERA Audrey	28 600 euros
• Le solde, soit 38 259 euros affecté au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 38 259 euros après affectation.	

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **71 500 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

37 500 euros soit 37.5 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 37 500 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

75 000,00 euros, soit 75,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 75 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

50 000,00 euros, soit 50,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000, 00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
La Gérance,

Signé par :

Ange-Michel

FAEDB1819CC443F...

Signé par :

Antoine

98C3A2EE41AE491...

DocuSigned by:

Antoine

E3B1EB010EE6475...

3 A C
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Lotissement du Bouquet 24 Chemin du Bouquet
13790 Peynier
815 048 889 RCS AIX EN PROVENCE

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Certifiés conformes,

La Gérance

Signé par :

Audrey CANTAVENE

98C3A2EE41AE491...

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF IMMOBILISÉ	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	750	750		180	180	100.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	100 000		100 000	100 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF IMMOBILISÉ	Autres immobilisations financières						
	Total II	100 750	750	100 000	100 180	180	0.18
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				9 000	9 000	100.00
	Autres créances	16 300		16 300	11 371	4 929	43.35
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	6 780		6 780	30 472	23 692	77.75
	Charges constatées d'avance (3)	7 019		7 019	6 677	342	5.12
	Total III	30 099		30 099	57 519	27 421	47.67
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	130 849	750	130 099	157 699	27 601	17.50

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000			
	Réserves						
	Réserve légale	100		100			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	67 407		28 383		39 024	137.49
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	42 352		89 024		46 673	52.43
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	110 858		118 507		7 648	6.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	207		167		40	24.05
	Emprunts et dettes financières diverses			12 500		12 500	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 703		7 361		342	4.65
	Dettes fiscales et sociales	11 026		18 920		7 894	41.72
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	304		244		60	24.48
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	19 240		39 192		19 952	50.91
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	130 099		157 699		27 601	17.50

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

19 240

39 192

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	90 000		90 000	90 000			
Chiffre d'affaires NET	90 000		90 000	90 000			
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			22	3		19	632.79
Total des Produits d'exploitation (I)			90 022	90 003		19	0.02
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			14 543	13 684		859	6.27
Impôts, taxes et versements assimilés			1 839	1 050		789	75.13
Salaires et traitements			49 331	46 147		3 184	6.90
Charges sociales			20 833	19 320		1 513	7.83
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			180	250		70	28.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	11		10	88.50
Total des Charges d'exploitation (II)			86 727	80 462		6 265	7.79
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 295	9 541		6 245	65.46
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	40 000		85 000		45 000	52.94
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	40 000		85 000		45 000	52.94
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	831		810		21	2.57
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	831		810		21	2.57
2. Résultat financier (V-VI)	39 169		84 190		45 021	53.48
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	42 465		93 731		51 266	54.70
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	805		380		424	111.52
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	805		380		424	111.52
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			162		162	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			162		162	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	805		219		586	268.28
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	918		4 925		4 007	81.36
Total des produits (I+III+V+VII)	130 827		175 384		44 556	25.41
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	88 476		86 359		2 116	2.45
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	42 352		89 024		46 673	52.43

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées